

MÉTHANISATION DES MATIÈRES AGRICOLES MIEUX UTILISÉES

Guide gratuit avec les contacts utiles

Valorisez vos effluents et coproduits agricoles grâce à un site de méthanisation voisin



Votre interlocuteur GRDF



.....



.....



.....

Les 5 avantages d'être apporteur d'intrants

Vous n'avez pas besoin de porter un projet de méthanisation pour en tirer bénéfice. En devenant apporteur d'intrants pour un site voisin, vous transformez une contrainte, la gestion de vos effluents, en une véritable opportunité pour votre exploitation.

1 Pas d'investissement : l'unité voisine valorise vos effluents



► Vous n'avez ni méthaniseur à construire, ni dossier administratif à déposer, ni tour de table financier à monter. **L'unité de méthanisation existe déjà**, elle a besoin de matière pour fonctionner, et vos effluents sont exactement ce qu'elle peut rechercher. Vous bénéficiez du dispositif sans vous soucier des formalités de montage d'un projet.

2 Moins de contraintes réglementaires : stockage et normes allégés



► La mise aux normes du stockage des effluents représente un investissement conséquent qui ne génère aucun revenu pour l'exploitation : fumière, récupération des jus ... En livrant vos matières à un site de méthanisation voisin, vous évitez ces dépenses tout en créant de la valeur. Le digestat fertilisant revient sur vos parcelles, et dans certains cas, la fourniture de matière peut générer un revenu complémentaire. L'investissement est nul, et le bénéfice est immédiat.

3 Valorisation locale des effluents



► Vos fumiers, lisiers, résidus de culture ou cultures intermédiaires trouvent un débouché concret, à proximité de votre exploitation. Plutôt que de stocker aux champs, une pratique rendue de plus en plus compliquée, vous les orientez vers un circuit de valorisation qui produit de l'énergie renouvelable et du digestat. **Vous participez à une économie circulaire territoriale, avec un impact direct sur votre territoire.**

4 Retour de digestat fertilisant : homogène et épandable



► Le digestat issu de la méthanisation est un produit homogène, facilement pompable et stockable, qui s'épand avec plus de régularité qu'un fumier brut. Il apporte un azote minéral rapidement assimilable par les plantes, complété par du phosphore et du potassium. **Sur le terrain, les agriculteurs constatent une efficacité supérieure à celle des effluents non méthanisés, avec à la clé une réduction significative des achats d'engrais minéraux.**

5 Partenariat de confiance



► Le modèle repose sur une relation directe entre deux partenaires qui se connaissent, souvent de longue date. **Un contrat de fourniture précise les volumes, la qualité, les fréquences de livraison, les modalités d'échange avec du digestat et les conditions financières.** Mais au-delà du papier, c'est la proximité et la confiance mutuelle qui font fonctionner le partenariat.



“ TÉMOIGNAGE ”

- Bioénergie de la Brie
- Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35, Ille-et-Vilaine)

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Vincent Judeaux conduit une exploitation laitière et céréalière de 100 vaches laitières et 150 hectares. Installé depuis 1997, il a traversé plusieurs évolutions techniques, mais celle de la gestion des effluents reste marquante. Avec l'évolution de ses pratiques d'élevage, les volumes de litière à gérer ont augmenté, imposant un curage hebdomadaire. En parallèle, la réglementation oblige à mettre aux normes le stockage : fumière, récupération des jus, surfaces bétonnées supplémentaires.

Face aux contraintes réglementaires, mise aux normes du stockage, fumière, récupération des jus, Vincent a choisi de ne pas repartir dans des investissements lourds à 52 ans. Au même moment, un ami installé à six kilomètres développait son unité de méthanisation. La rencontre de ces deux réalités a scellé la décision.

Plutôt que de construire une fumière, Vincent livre désormais ses fumiers directement à l'unité de méthanisation voisine. Tout ce qui est solide part chez son partenaire, et il récupère du digestat solide ou liquide en retour. La logistique amont et aval, ainsi que la traçabilité des flux, sont gérées par l'unité de méthanisation.

Les résultats ont été rapides. Dès la deuxième campagne, Vincent a supprimé totalement l'apport d'azote minéral au semis du maïs. Sur colza, les apports ont pu être réduits de 150 à 90 unités d'azote par hectare, sans perte de rendement. Il oriente du digestat solide sur l'orge d'hiver et du digestat liquide sur les prairies et le colza.

- Fiche détaillée : <https://projet-methanisation.grdf.fr/temoignages/en-ille-et-vilaine-un-eleveur-mise-sur-la-methanisation-voisine-pour-transformer-ses-effluents-en-ressource>



Quelles matières pouvez-vous apporter ?

La méthanisation permet de valoriser une grande diversité de matières organiques. **Chaque exploitation dispose de gisements qui peuvent alimenter un méthaniseur, qu'il s'agisse d'effluents d'élevage, de résidus de cultures ou de cultures intermédiaires.** L'enjeu est de connaître ses ressources et de les orienter vers un débouché de proximité.

1 Les effluents d'élevage



► **Les effluents d'élevage constituent une ressource essentielle pour le fonctionnement d'une unité de méthanisation.** Fumiers bovins et porcins, lisiers, fientes de volailles et, dans certaines proportions, fumiers équinés sont recherchés par les porteurs de projets. Au-delà de leur potentiel méthanogène, ces effluents apportent naturellement les micro-organismes nécessaires au bon équilibre du digesteur. C'est pourquoi les exploitants d'unités cherchent des partenariats durables avec des éleveurs voisins pour sécuriser leur approvisionnement tout en valorisant localement vos effluents.

2 Les résidus de cultures



Les résidus de cultures représentent également une ressource non négligeable. En 2024, environ 562 000 tonnes de résidus de cultures ont été valorisées dans les méthaniseurs français. **Les principaux résidus valorisables sont les pailles de céréales, les cannes de maïs après récolte des grains, les menues pailles et les fanes de betterave.** Un stockage adapté sous hangar ou bâche pour les matières sèches, en ensilage pour les matières plus humides, permet de préserver leur potentiel méthanogène jusqu'à leur incorporation.

[Pour aller plus loin](#)



3 Les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE)



Les CIVE s'intercalent entre deux cultures principales et offrent de multiples bénéfices pour votre exploitation. En plus de protéger vos sols et de piéger les nitrates, elles peuvent alimenter l'unité de méthanisation partenaire. Il s'agit d'une manière différente de cultiver ses terres pour améliorer la rentabilité globale de la rotation. Les CIVE ne sont pas des cultures énergétiques dédiées qui remplaceraient une culture alimentaire. De nombreux retours d'expérience existent pour bien conduire ces cultures, notamment grâce au projet RECITAL mené par ARVALIS entre 2019 et 2023.

[Pour aller plus loin](#)



4 Autres matières valorisables



Les herbes de prairie, les coproduits de l'industrie agroalimentaire et les biodéchets (sous conditions) peuvent également compléter l'approvisionnement. En revanche, les matières ligneuses comme le bois, les noyaux durs de fruits, les journaux ou le carton ne se dégradent pas efficacement dans le digesteur et ne peuvent pas être méthanisés.

Comment ça se passe concrètement ?

Devenir apporteur d'intrants, c'est s'engager dans un partenariat structuré, adapté à la réalité de votre exploitation. Voici les grandes étapes du parcours.

1

IDENTIFIER VOS GISEMENTS



Vous **évaluez les volumes** et la nature de vos matières disponibles : effluents d'élevage, résidus de cultures, CIVE, coproduits...

2

CONTRACTUALISER



Un **contrat de fourniture est établi** entre vous et l'exploitant du méthaniseur. Il précise les volumes, la qualité attendue, la fréquence des apports, le transport, les éventuelles modalités d'échange avec du digestat et les conditions financières. C'est généralement l'exploitant qui propose le cadre, que vous ajustez ensemble en fonction de votre réalité. Ce contrat sécurise la relation pour les deux parties.

3

ORGANISER LA LOGISTIQUE



La logistique s'organise au cas par cas, en fonction de l'accord trouvé avec l'exploitant. Vous pouvez assurer vous-même la livraison, ou convenir que l'exploitant prenne en charge la collecte. Des solutions intermédiaires existent également, comme la mise en place de points relais en bordure de parcelle. Chaque partenariat trouve son propre fonctionnement.

4

RECEVOIR LE DIGESTAT



Le retour de digestat n'est pas une obligation : il est défini contractuellement avec l'exploitant, selon votre organisation et vos attentes. Pour certains apporteurs, l'objectif principal est avant tout de trouver un débouché fiable pour leurs effluents. Pour d'autres, le digestat représente un levier concret pour réduire les achats d'engrais de synthèse.

Le digestat, un bénéfice supplémentaire pour votre exploitation



Si vous choisissez d'en bénéficier, le digestat est un produit homogène, facilement épandable, qui apporte **un azote minéral rapidement assimilable par les plantes, complété par du phosphore et du potassium. Il s'épand avec plus de régularité qu'un fumier brut et réduit les risques de tassement.** Le processus de méthanisation détruit également le pouvoir germinatif des graines d'adventices, ce qui constitue un avantage supplémentaire pour la gestion des parcelles.

Quelques retours chiffrés :

Les retours de terrain sont parlants : **réduction moyenne de 280 € par hectare et par an en sur les dépenses de fertilisants**, hausse de 20 à 25 % des rendements observée en agriculture biologique, et augmentation de 10 à 11 % de la teneur en protéines des céréales. Le digestat est par ailleurs compatible avec l'agriculture biologique, sous réserve que les matières incorporées dans le digesteur respectent les règles du règlement européen 2018/848.



D'autres modèles, d'autres témoignages

“ TÉMOIGNAGE ”

► Charente-Maritime

QUAND UN DÉVELOPPEUR FACILITE LE PROJET

Nicolas Mothay s'intéresse à la méthanisation depuis près de dix ans. Mais le projet n'avait jamais dépassé le stade de l'idée : trop lourd, trop complexe. Le déclic est venu avec la rencontre d'un développeur. Trois agriculteurs se sont associés, une distillerie a complété le tour de table, et le développeur a pris en charge la partie financière et réglementaire.

« Dès qu'on entre dans les détails financiers et réglementaires, je savais qu'on ne pourrait pas y arriver seuls. Sans le développeur, il n'y aurait pas eu de projet. »

Nicolas Mothay, agriculteur en Charente-Maritime

Dans le Poitou, un exploitant céréalier et viticole de 300 hectares a fait le même choix. Les intrants proviennent de son exploitation et des exploitations voisines, et le digestat sera valorisé sur leurs terres. Les agriculteurs conservent la majorité du capital, et leur avis compte réellement dans les décisions agronomiques.



“ TÉMOIGNAGE ”

► Charente-Maritime

UN JEUNE AGRICULTEUR S'ENGAGE

À 28 ans, Florent Daly, installé en polyculture et élevage de volailles en Deux-Sèvres, a choisi de travailler avec un partenaire technique pour monter son projet. Pour lui, le manque de soutien bancaire a été un facteur décisif : malgré 10 % de bénéfice sur le chiffre d'affaires et zéro impayé, les banques lui fermaient leurs portes.

« Aujourd'hui, si on veut sauver le milieu agricole, il n'y a pas cinquante solutions. La méthanisation est un moyen de sécuriser nos revenus et ceux de notre réseau local. »

Florent Daly, éleveur en Deux-Sèvres



Derrière ces parcours, un constat commun : que l'on soit porteur de projet, co-investisseur ou apporteur de matières, la méthanisation crée de la valeur pour l'ensemble du territoire. Les développeurs cherchent activement des partenaires locaux pour sécuriser l'approvisionnement de leurs unités. Votre matière a de la valeur : il suffit de la mettre en mouvement.

Quelle que soit votre activité, il y a une méthanisation faite pour vous !

1 Projet agricole autonome

L'agriculteur décide de développer seul une unité de méthanisation sur son exploitation. Ce type de projet est généralement adapté aux exploitations de taille suffisantes pour obtenir la matière organique. Il méthanise plus de 90 % des matières agricoles issues de la ou de ses exploitations agricoles.

- ▶ **Avantages** : le contrôle total du projet, des décisions et des bénéfices. L'agriculteur peut facilement adapter la méthanisation à son exploitation.
- ▶ **Défis** : exige de pouvoir porter seul la part du capital (auquel s'ajoutent les subventions) et d'assurer la gestion technique et administrative. Pour mener à bien ce projet capital, il est important de s'entourer de partenaires.

2 Projet agricole collectif

Un projet collectif implique plusieurs exploitants agricoles qui s'associent pour construire et exploiter une unité de méthanisation. Ce modèle est particulièrement adapté aux exploitations plus petites qui, seules, ne pourraient pas produire suffisamment de matières pour justifier un tel investissement.

- ▶ **Avantages** : réduction des coûts d'investissement et de fonctionnement grâce au partage des ressources. Permet de mutualiser les risques et les compétences. Favorise la coopération locale.
- ▶ **Défis** : une coordination étroite entre les partenaires indispensable. Mais comme dans tout projet collectif, c'est aussi ce qui fait sa force !



3 Projet territorial



Un projet territorial repose sur l'utilisation d'intrants variés issus du territoire : résidus agricoles mais aussi restes d'assiettes, déchets verts, déchets issus de l'industrie agroalimentaire... Il peut être porté par un collectif d'agriculteurs ou par une société qui porte le projet et associe les agriculteurs.

- ▶ **Avantages** : le projet offre une solution de valorisation des déchets à l'échelle d'un territoire. Il permet de créer des synergies entre acteurs du territoire : collectivités, industriels, agriculteurs.
- ▶ **Défis** : une coordination étroite entre des partenaires variés, souvent publics et privés ! Il nécessite une bonne organisation en termes de gestion des flux ce qui permettra de garder la valeur des déchets et du digestat sur le territoire.

Je souhaite apporter mes intrants, par où commencer ?

Je contacte l'experte locale de ma région



Échangez directement avec Catherine pour obtenir toutes les informations utiles sur la méthanisation, simplement et rapidement.

Catherine DUVAL

catherine-c.duval@grdf.fr

07 85 73 54 54

Je déclare directement ma matière en ligne



Complétez ce formulaire pour être mis en relation



DES TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

Découvrez des témoignages sous format vidéo, audio ou dans nos articles d'actualité :

<https://projet-methanisation.grdf.fr/temoignages>



UN ANNUAIRE DE PARTENAIRES DE DEVELOPPEURS

Trouver des prestataires pour vous accompagner dans votre projet :

<https://projet-methanisation.grdf.fr/annuaire>



UNE NEWSLETTER INFOMÉTHA

Ne manquez rien des actualités techniques, réglementaires et des retours d'expérience.

Inscription sur <https://projet-methanisation.grdf.fr/newsletter>



UNE MÉDIATHÈQUE

Consultez les guides, les documents contractuels, des études...

<https://projet-methanisation.grdf.fr/mediatheque>

